

Le Centre  
de Production de Manuels et  
d'Auxiliaires de l'Enseignement  
installé à Yaoundé



Dans le cadre de son programme d'aide aux Etats membres et membres associés d'Afrique, l'U. N. E. S. C. O. a mis sur pied, avec la collaboration du Gouvernement de la République Fédérale du Cameroun, le premier Centre de Production de Manuels Scolaires. Les Etats africains ont accordé une priorité élevée à la production de manuels scolaires bien conçus et bien adaptés. Ces besoins sont partiellement satisfaits grâce à des manuels importés mais, les différents pays tiennent à mettre au point leur propre matériel d'enseignement pour certains sujets et certains niveaux d'instruction. Un accord entre l'U. N. E. S. C. O. et le Gouvernement du Cameroun a été signé et l'imprimerie a commencé son activité en août 1962. Les Etats limitrophes d'expression française, les Républiques : Centrafricaine, du Congo (Brazzaville), du Gabon et du Tchad bénéficient de ses services après avoir signé un accord avec l'U. N. E. S. C. O. à cet effet. Il est certain que l'U. N. E. S. C. O. a créé, avant tout, une imprimerie-pilote qui devra contribuer efficacement à des études sérieuses et pratiques devant les problèmes posés par les exigences nationales, légitimes, des nouveaux Etats africains.

Les obligations de l'Unesco devant cesser en août 1964, il reste un laps de temps très court aux experts de cette organisation pour assurer la formation du personnel africain et le Centre ne peut prétendre à une grosse production.

L'imprimerie du Centre pourra certainement sortir de presses quelques livres scolaires tels que : livres de lecture — livres d'instruction civique — livres de géographie ou d'histoire — livres pour classes d'essais — brochures et journaux pour les instituteurs et les activités des départements de l'Education Nationale — brochures pour l'éducation des adultes. Tout ceci représentant des éditions à petits tirages qui, commercialement, sont peu intéressantes pour les maisons d'édition.

Toute l'équipe du Centre est décidée à travailler de son mieux sachant qu'il est difficile d'accomplir des miracles. Néanmoins il est d'ores et déjà certain que le bilan de son action sera positif.

Cette imprimerie-pilote peut et doit rendre de grands services :

a) aux Etats africains, car il y a démonstration pratique, dans le pays même, avec du matériel neuf convenant parfaitement à la production de manuels, sous la direction d'une maîtrise compétente et formation de personnel de remplacement ;

b) aux éditeurs pour qui la création d'imprimeries de manuels scolaires répondant aux exigences nationales des différents Gouvernements pose des problèmes très incertains de rentabilité ;

c) et à l'U.N.E.S.C.O. qui doit faire quelque chose dans le cadre de son programme d'aide aux Etats membres et membres associés d'Afrique, pour le développement de l'éducation.

Pour ceci, il est indiscutable que le Centre doit s'assurer la collaboration et la bonne volonté de tous ceux qui devraient être intéressés à la bonne marche de cette imprimerie-pilote.

Selon le budget mis à disposition et les nécessités du Centre, il a été passé commandes de machines et matériel répondant aux derniers perfectionnements, qui conviendront particulièrement bien aux éditions que seront les manuels scolaires des Nouvelles Républiques Africaines.

Le Centre de Production de Manuels Scolaires de Yaoundé est un excellent exemple de l'esprit de solidarité qui s'est instauré au nom de l'éducation entre l'U.N.E.S.C.O. et l'Afrique. Il s'agit du premier Centre de ce genre sur le continent noir et cela lui donne une importance considérable. De ses expériences dépendra une partie des réalisations futures de l'U.N.E.S.C.O. dans ce domaine. La direction du Centre a été confiée à un citoyen suisse, Monsieur BOSSY qui a la responsabilité de diriger l'imprimerie, d'assurer son fonctionnement et de sortir les premiers manuels cette année encore. Parmi ses collaborateurs, nous relevons les noms de deux autres Suisses qui veillent avec un linootypiste français, un conducteur de presses typographiques Italien et un relieur allemand au bon fonctionnement technique du Centre. Quinze apprentis camerounais, qui prendront un jour la relève de l'équipe européenne, complètent le groupe qui travaille en très bonne harmonie. Les meilleurs des ouvriers camerounais seront appelés à faire, après leur apprentissage accéléré sur place, un stage de formation technique en Europe. Le matériel d'équipement du Centre est fourni par l'U.N.E.S.C.O. et ses Etats membres alors que le Cameroun met à sa disposition les locaux et du papier offert au Gouvernement du Cameroun par le Gouvernement Canadien. Les machines ont été placées dans les bâtiments neufs de l'imprimerie nationale du Cameroun.

Un Comité Régional de Gestion a réuni les Ministres de l'Education Nationale des divers Etats participants les 18, 19 et 20 octobre 1962 en une première assemblée, présidée par Monsieur le Ministre de l'Education Nationale de la République Fédérale du Cameroun, Président ex-officio de ce Comité. Après trois jours de travaux, cette Assemblée a adopté un Règlement Intérieur et un Règlement Financier.

Le Comité décide de créer un Fonds de réserve qui facilitera le financement des opérations lorsque cessera l'aide apportée par l'U.N.E.S.C.O. et le Cameroun.

L'Assemblée a recommandé aux divers Etats :

- a) de former des Comités de lecture nationaux qui étudieront et approuveront les manuscrits envoyés au Centre pour impression ;
- b) de constituer des Sociétés nationales d'édition qui seront responsables du contenu des livres qui seront imprimés au Centre ;
- c) de créer des Comités de rédaction pour des revues paraissant régulièrement ;
- d) de créer des Sociétés nationales de distribution.

Pour le premier semestre d'activité, le Comité Régional de Gestion a donné approbation au plan de travail présenté par le Directeur-Consultant. Plan de travail offrant les possibilités d'impression, pour chaque Etat, des imprimés suivants :

- a) une revue pédagogique mensuelle qui sera distribuée au corps enseignant (chiffre de tirage selon le nombre d'enseignants et de moniteurs) ;
- b) une revue qui sera publiée par le Ministre de l'Education Nationale, revue plus étudiée qui pourrait éventuellement paraître trimestriellement ;
- c) impression de deux manuels d'enseignement (chiffre de tirage à déterminer suivant le nombre d'élèves) ;
- d) impression d'un programme ou d'un rapport se rapportant à l'enseignement ;
- e) exécution d'imprimés qui devront rentrer dans le cadre de l'éducation : feuilles de lecture pour l'éducation des adultes, brochures ou carnets d'alphabetisation, fiches pédagogiques, etc.

Dépassant le programme semestriel, le Comité Régional de Gestion abordera les possibilités d'impression de manuels et d'auxiliaires de l'enseignement communs à tous les Etats participants.

En facilitant la création et la diffusion de manuels scolaires bien adaptés à l'enseignement africain et qui répondent aux derniers progrès de la pédagogie, l'U.N.E.S.C.O. et le Cameroun rendent un service appréciable à la cause de la jeune indépendance africaine. N'est-il pas essentiel avant toute chose de songer à la formation de la jeunesse qui représente la meilleure chance de développement et de progrès pour tous les pays du monde ?



ABBIA

*« Je voudrais enfin situer l'activité de ce Centre dans le cadre de la réforme de l'éducation en Afrique. Tous les pays sont en train d'étudier des nouveaux programmes et des nouvelles structures plus adaptés à la réalité africaine. Plusieurs pays procèdent à la formation du personnel enseignant destiné à réaliser ces réformes. Mais il est évident que des changements pédagogiques aussi importants ne peuvent pas être réalisés sans une production de manuels scolaires parfaitement adaptés. Votre Centre sera un instrument efficace pour passer de la période d'une éducation réservée aux élites à celle d'une éducation véritablement démocratique, comme les Gouvernements africains le souhaitent. »*

M. F. PORTA, Chef de la Mission de l'UNESCO au Cameroun.

*« Les modifications ou les ajustements qui seront nécessaires dans les rapports entre le Cameroun et les Etats qui ont exprimé le désir de bénéficier du travail du Centre de Production de Yaoundé se concluront dans le même esprit de compréhension, de solidarité et de coopération africaine. Je ne saurais terminer sans dire que l'idée d'une coopération sur la base d'une formation d'instruments de culture, car le livre constitue un excellent véhicule de culture et l'utilisation de ce Centre pour fixer demain les traditions ancestrales oubliées, négligées, nixes et reniées même, parce qu'elles avaient le tort d'être orales peut-être trouvée, grâce à ce Centre une solution. Je voudrais encore une fois, louer cet esprit d'entente, cette espèce d'entente quasi mystique faite à la fois de secrets partagés, de conciliabules avérés, de serments tacites, des missions à remplir et des vides à atteindre qui animent et animeront toujours les Etats africains. »*

S. E. M. EYEKI-MBOUMOUA,  
Ministre de l'Éducation Nationale  
de la République Fédérale du  
Cameroun.



LA SALLE  
DES MACHINES



UN FUTUR  
LINOTYPISTE

**This article is Copyright and Distributed under the following license**



**Attribution-NonCommercial-ShareAlike  
CC BY-NC-SA**

This license lets others remix, tweak, and build upon your work non-commercially, as long as they credit you and license their new creations under the identical terms.

[View License Deed](#) | [View Legal Code](#)

**Cet article est protégé par le droit d'auteur et distribué sous la licence suivante**



**Attribution - Pas d'Utilisation  
Commerciale - Partage dans les Mêmes  
Conditions CC BY-NC-SA**

Cette licence permet aux autres de remixier, arranger, et adapter votre œuvre à des fins non commerciales tant qu'on vous crédite en citant votre nom et que les nouvelles œuvres sont diffusées selon les mêmes conditions.

[Voir le Résumé Explicatif](#) | [Voir le Code Juridique](#)

### **Copyright and Take Down notice**

The digitized version of Abbia seeks to honour the original intentions of the paper publication. We continue to publish under the patronage of the Ministry of Arts and Culture: permission for this was given by the minister of Arts and Culture on 9 August 2019 Ref 1752/L/MINAC/SG/DLL/.. It has not proved possible to track down the surviving authors so we are making the material available under a more restrictive noncommercial CC license. We have setup a takedown policy to accommodate this. More details are available from [here](#).

La version numérisée d'Abbia vise à honorer les intentions originales de la publication sur papier. Nous continuons à publier sous le patronage du Ministère des Arts et de la Culture: permission a été donné par le ministre le 9 August 2019 Ref 1752/L/MINAC/SG/DLL/. Il n'a pas été possible de retrouver les auteurs survivants, c'est pourquoi nous rendons le matériel disponible sous une licence CC non commerciale plus restrictive. Nous avons mis en place une politique de démantèlement pour y faire face. Plus de détails sont disponibles [ici](#).